

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2025-007-UEEA MARSEILLE E.E.PU OLYMPE GOUGES
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en : unité d'enseignement autisme en élémentaire UEEA
	PLACE DU POSTE	Ce dispositif est implanté dans l'école suivante : UEEA - École élémentaire OLYMPE DE GOUGES (Rattachement administratif 0131963N - I.M.E. LA MARSIALE), Marseille 12ème (AMSP)
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>L'unité d'enseignement autisme en élémentaire (UEEA) est un dispositif accueillant 10 élèves ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire.</p> <p>Ce dispositif relève du droit commun mais est adossé à un établissement médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4ème plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neurodéveloppementaux 2018-2022
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter le projet de l'UEEA et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé). - Partager et construire avec les professionnels l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. - Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire. - Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. - Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient - Prendre part aux réunions de l'école pour permettre aux élèves de l'UEEA une participation pleine à la vie de celle-ci (fêtes, spectacles, sorties scolaires, projet d'école...). - Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. - Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser la scolarisation en classe ordinaire. - Contribuer à l'information de l'ensemble du personnel sur le fonctionnement de l'UEEA.
	COMPETENCES	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe avec des partenaires différents. - Favoriser l'établissement de relations de confiance. - Prendre en compte de façon permanente le comportement des élèves - Communiquer quotidiennement avec les familles. <p>Avoir des connaissances suffisamment solides sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS). - L'autisme et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques. - Les programmes et les enjeux du cycle 2 et du cycle 3 à l'école élémentaire <p>Le cahier des charges des UEEA.</p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire du cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré : 24h devant et 108 heures annualisées

MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
CONTACT	<p>IEN ASH responsable du dossier :</p> <p>Mme VOLPI - IEN ASH Ouest - ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr – 04.90.49.01.78</p>